

Assemblée paroissiale

Chavannes-Epenex

6 avril 2025

Présidence de séance: Adjovi Prince Agbodjan

PV: Jean-Marc Salis, secrétaire

Ordre du jour:

1. Accueil et prière
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du PV des Assemblées des 24 novembre 2024 et 15 décembre 2024
4. Comptes paroissiaux 2024, du Centre et rapport du caissier
5. Rapport de la vie de la paroisse
6. Rapport de la Commission de gestion
7. Adoption des comptes et des rapports
8. Communications du Synode et de l'Assemblée régionale
9. Communications du Conseil Paroissial de Coordination
 - 9.1 Valorisation du Centre paroissial
 - 9.2 Eglise 29
 - 9.3 Célébration Fête des voisins
 - 9.4 Rencontre du CPC avec les municipaux des églises
10. Divers et propositions individuelles

1. Accueil et prière

La présidente de l'Assemblée, Adjovi Prince Agbodjan, ouvre l'Assemblée à 11h37 en présences de 22 paroissiens et paroissiennes.

Elle accueille Mme Sylvie Pittet-Blanchette, Municipale des Eglise à Ecublens.

Adjovi nous invite à la prière.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Adjovi lit l'ordre du jour et annonce un nouveau point 9.4 : Nouvelles de la rencontre concernant le financement du remplacement du chauffage.

Il est adopté avec la modification.

3. Adoption du PV des Assemblées des 24 novembre 2024 et 15 décembre 2024

Les deux PV ont été envoyés avec la convocation par courriel aux paroissiens-nes.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

4. Comptes paroissiaux 2024, du Centre et rapport du caissier

Les comptes ainsi que le rapport du caissier ont été envoyés avec la convocation par courriel aux paroissiens-nes.

Des comptes du Centre paroissial, il ressort un bénéfice de 14'115.72 Frs.

Le caissier, Jean-Marc Salis, souligne que ce bénéfice est exceptionnel par rapport aux années précédentes. Il est principalement dû au fait que notre gérant, Bernard Streit, a su gérer au mieux les locations ponctuelles, d'une part, et, d'autre part, le Conseil Paroissial de Coordination a mis en location annuelle le deuxième bureau pastoral ainsi que la salle Nazareth, qui sont mentionnés dans un nouveau compte N° 4060 « Locations Bureaux ».

Jean-Marc propose dès lors de verser ce bénéfice dans le compte « Réserve exploitation » au Bilan, et ainsi permettre d'avoir les fonds nécessaires aux réparations dans le bâtiment et pour le matériel nécessaire à son exploitation.

Ce fonds de réserve n'a plus été alimenté depuis de nombreuses années, faute de moyen.

Aline Sambuc propose de verser le montant 1'913.94 Frs dans un compte paroissial, pour arriver à liquider la perte présente de ces comptes, et le reste à la réserve du Centre paroissial.

Après diverses interventions, les propositions sont soumises au vote.

Proposition d'Aline :

Pour : 1 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix

Proposition de Jean-Marc :

Pour : 18 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix

La proposition de Jean-Marc est adoptée. Le caissier fera la correction dans la comptabilité du Centre et de la paroisse.

5. Rapport de la vie de la paroisse

Le rapport a été envoyé avec la convocation aux paroissiens-nes par courriel.

Fabienne Salis, présidente du CPC : ce rapport est envoyé aux 3 communes et églises sœurs pour les informer de nos activités paroissiales.

Phillipe Morel, pasteur de notre paroisse, souligne quelques projets et activités importants qui se sont déroulés durant cette dernière année : le projet « Remontée aux sources », « Extension des cultes de bénédiction », « Eglise 29 ».

Isabelle Langer-Bossy, membre du CPC, rappelle la régularité des célébrations préparées et menées par des laïcs.

Le CPC remercie infiniment Bernard pour la rédaction de ce rapport, et l'Assemblée l'applaudit.

6. Rapport de la Commission de gestion

Bernard, membre de la Commission de gestion, lit le rapport établi suite à la vérification des comptes en séance avec le CPC.

7. Adoption des comptes et des rapports

Adjovi soumet au vote l'adoption des comptes et des rapports.

Adoption des comptes et des rapports :

Pour : 21 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

8. Communications du Synode et de l'Assemblée régionale

Jean-Marc, représentant de la paroisse à l'Assemblée régionale, livre quelques informations glanées lors de la dernière Assemblée du 20 mars dernier.

La présidente n'ayant pu participer à cette Assemblée, c'est Yves Dénéreaz, vice-président de l'Assemblée régionale, qui nous présente quelques informations concernant l'organisation de la région :

- Une nouvelle date pour la prochaine Assemblée a dû être trouvée pour respecter le planning cantonal et est prévue le 11 novembre 2025 à 20h00 à Renens
- Yvan Subilia a été élu comme délégué au Synode pour notre région
- Il manque encore une représentation des ministres au Synode

Jean-François Ramelet, Conseiller synodal, nous transmet son message par une question : les protestants doivent-ils faire carême ?

Il propose une réflexion sur la notion du temps de carême, qui fait référence à des temps de mise à l'épreuve, de crise, de choix, de repentance au sens d'introspection et de remise en question, accompagnés parfois de nostalgie du passé (Exode, Déluge, Elie dans le 1^{er} Rois, tentation de Jésus dans le désert). Il établit un parallèle avec le cheminement actuel des paroisses et des Régions en route vers Église 29.

Il nous invite, selon l'Évangile et l'Ancien testament, à cheminer ensemble, avec ce que chacun.e a reçu, pour construire avec la pierre angulaire qu'est le Christ, dans le « temps de carême » d'Église 29. Il termine par des remerciements et des vœux pour le travail et l'avenir.

Pasteur Nshimirimana, président du CR, revient sur un aspect déjà mentionné et repris par la Commission de gestion, à savoir que le CR compte quatre membres seulement dont trois sont de la même paroisse (Le Mont) ce qui pose problème au niveau de la représentation. Il appelle de nouvelles personnes à se joindre au CR afin que la Région soit mieux représentée.

Christophe Reymond, ministre de coordination de la région, nous informe que Marie Ineichen a commencé le 1^{er} décembre dernier à 50% à Renens et le 1^{er} mars à 30% pour Bassenges à Ecublens, où elle travaille actuellement avec un groupe de pilotage à la conception de l'Espace Bassenges. Un temps lui sera donné lors de la prochaine AR pour présenter le projet. Pour rappel, ce poste est rémunéré à 20% par la paroisse d'Ecublens - Saint-Sulpice et à 10% par la Région.

Julia Durnat quittera comme prévu son poste KT-Jeunesse au 1^{er} juin. Elle poursuivra à 50% comme ministre à Crissier et travaillera à 50% pour la COSM-VD (communauté des sourds et malentendants du canton de Vaud).

Pour l'instant, les postes KT-Jeunesse (100% au total: 30%+ 70% / 30%+50%+20%) mis au concours en décembre dernier ne sont pas encore repourvus.

Les comptes de la Région présentent un résultat inespéré. Les produits ont été de 1'200 fr. supérieur au budget. Les charges ont été de 17'600 fr. inférieures au budget, ce qui implique une augmentation de bénéfice de 18'800 frs.

Cette augmentation de revenus et la diminution des dépenses créent ainsi un bénéfice final de 10'433.- Frs au lieu d'une perte budgétée de 8'400.- Frs.

Réjane Marti, ministre responsable de l'Ancre présente le rôle, les offres, le fonctionnement, le financement du lieu d'accueil et fait état des demandes croissantes. Elle fait part de soucis financiers importants (déficit actuellement budgété proche de 32'000 fr.) et d'inquiétudes quant à la survie de L'Ancre à l'avenir. Cette situation est liée au départ à la retraite de Paul Zidouemba (70%), dont on n'oserait plus proposer le salaire. Son poste a été repris par Claudio Recabarren, déjà employé à 20% à L'Ancre. Il n'y a aucune entrée d'argent directement liée à l'activité. Les produits sont uniquement des dons provenant de paroisses, Région, fondations, particuliers, etc. A noter qu'une partie seulement des salaires est payée par l'EERV. Les réserves ne permettront pas de tenir jusqu'en 2029. L'Ancre a besoin d'aide.

Dès le 7 avril 2025, La Cascade quitte son appartement "historique" pour Ecublens et un nouvel espace dans le bâtiment de Bassenges que vient de construire la paroisse d'Ecublens - Saint-Sulpice.

9. Communications du Conseil Paroissial de Coordination

9.1 Valorisation du Centre, présenté par Didier Weibel

Le Centre est un beau bâtiment mais il est trop grand et trop important pour les activités paroissiales d'aujourd'hui.

Tout le projet de valorisation tient compte du fait que les terrains inclus dans le projet sont la propriété de la FECROL et de la paroisse.

La Commune de Chavannes-près-Renens avait été sollicitée il y a plusieurs années et avait marqué son intérêt à collaborer dans le projet. Mais depuis, la Municipalité a décidé de se retirer du projet.

La FCPP (Fondation pour les Constructions Paroissiales Protestantes) nous aide dans le cadre de la valorisation du Centre paroissial, plusieurs propositions nous ont été faites et un projet a été retenu et présenté à la commune. L'architecte mandaté propose la rénovation des bâtiments actuels et la construction d'un bâtiment supplémentaire.

Pour que le projet puisse avancer, la Municipalité doit se prononcer sur la séparation des 3 bâtiments existants pour avoir le droit de créer 3 logements par bâtiment, selon le règlement communal.

L'architecte doit également se renseigner sur le classement du patrimoine pour être sûr que les transformations proposées ne contreviennent pas à la protection du patrimoine.

La commune propose de visiter les locaux et prendra contact avec Jean-Marc pour les guider.

Aline rappelle que l'Église évangélique de Renens utilise nos locaux pour ses célébrations du dimanche et qu'elle pourrait être intéressée par le projet. Philippe répond que, tant que cette communauté n'a pas trouvé de lieu de culte, elle loue nos locaux. Nous ne savons pas encore quels sont ses projets et donc, à quel moment elle pourra déménager. La grande salle est très chère à entretenir et dans nos projets de valorisation, elle n'existera plus telle quelle.

9.2 Eglise 29, présenté par Philippe

La réforme « Eglise 29 » doit permettre à l'Église réformée vaudoise de mieux remplir sa Mission au service de toutes et tous au travers de structures administratives allégées et d'une proximité communautaire avec la population. Plus proche, plus dynamique, pour mieux transmettre une parole qui donne un sens à la vie, telle se synthétise l'ambition de cette réforme.

Il est également important de trier et garder ce qui nous appartient et nous sera utile de partager avec les autres paroisses lors de la création d'une nouvelle entité paroissiale. Nous devons projeter un nouveau cadre de vie avec les paroisses qui feront église avec nous.

Dans cette première phase 2024-2025, quelques scénarios ont été élaborés :

Le 1^{er} scénario serait de conserver le trio actuel, à savoir les paroisses de Bussigny / Villars-Sainte-Croix - Ecublens / Saint-Sulpice et Chavannes-Epenex.

Le 2^{ème} scénario pourrait s'étendre avec les paroisses de Renens et Crissier.

Dans ces scénarios, nous devons penser aux différents pôles situés sur le territoire de la future paroisse comme la Cascade, l'Ancre, la Bulle d'Air à Renens, le pôle jeunesse à Bussigny et le pôle de l'Espace Bassenges à Ecublens.

La période d'avril à octobre 2025 sera utilisée pour choisir 2 ou 3 scénarios de nouvelle paroisse, créer une première vision de ces scénarios, et mettre en place des projets de « comment vivre ensemble ».

Un canevas va être dicté par le canton avec des minimum d'habitants, sur le nouveau territoire paroissial ainsi qu'une densité de paroissiens (voir cadre institutionnel).

Les Assemblées régionales et paroissiales seront consultées une première fois en automne 2025 sur la vision globale. Un premier projet devra pouvoir être présenté.

Si un projet est prêt, les paroisses actuelles concernées peuvent entamer la mise en place et fonctionner comme nouvelle entité sans attendre 2029.

Didier demande si une commission ou groupe de pilotage a été formée ?

Chaque région décide le mode d'organisation avec un soutien du CS.

Le groupe de pilotage est formé du CR, des présidents des CP et des pôles.

Sewa Prince demande ce qui va se passer en 2029, à quelle sauce serons-nous mangés ?

Les objectifs de cette réorganisation sont :

- Une réorganisation qui met au centre la vie communautaire et qui simplifie les dispositifs institutionnels.
- Une Église presbytéro-synodale permettant les liens entre les lieux d'Église (paroisses et missions en commun) avec le niveau cantonal sans échelon intermédiaire.
- Une Église de proximité, l'échelon local est maintenu, et faite des diversités des paroisses qui fédèrent des entités communautaires.
- Une Église ouverte à l'écoute du monde qui change avec une structure agile.
- Une Église solidaire qui met en lien les paroisses avec les entités communautaires (pôles).
- Une Église centrée sur les quatre domaines de la mission (Vie culturelle et communautaire, Formation et accompagnement, Santé et solidarité, Communication et dialogue)

- Une Église qui favorise les équipes ministérielles appelées à travailler ensemble.

9.3 Célébration « Fête des voisins », présenté par Philippe

Beaucoup de nouvelles constructions sont apparues au cours de ces dernières années. Et avec elles, une idée de proposer un dimanche des voisins et ainsi, la parole du Christ peut être transmise par chacun auprès de ses voisins. Un papillon sera distribué, avec d'un côté l'invitation au Brunch paroissial et de l'autre côté une invitation pour le dimanche des Voisins. Nous cherchons des facteurs-trices pour la distribution « tous ménages », les volontaires peuvent s'adresser à Isabelle. Les papillons devraient être distribués entre le 1^{er} et le 3 mai prochain.

9.4 Rencontre du CPC avec les municipaux des églises, présenté par Fabienne

Le chauffage est tombé en panne au lendemain du Noël des aînés. Malgré de gros efforts de la part d'un technicien, il n'a pas pu être redémarré. Après avoir demandé des devis et les disponibilités de plusieurs entreprises, nous avons décidé de solliciter l'entreprise Renevier Energies à Boussens afin de procéder au renouvellement de l'installation. Le chauffage a pu être remis en route une semaine plus tard et les travaux de finitions ont été effectués au début 2025.

La facture de ces travaux se monte à 24'667.90 Frs. N'ayant pas les moyens de prendre en charge un tel montant et pourvoir assumer les frais d'exploitation dans les mois qui suivent, une demande a été faite à la FCPP. Et malgré que ce ne soit pas sa mission, elle a accepté de nous octroyer un prêt de 24'000.- Frs, sans intérêt, sur 18 mois, remboursable trimestriellement.

Suite à cette première démarche, le CPC a adressé une demande de soutien auprès des trois communes concernées par notre paroisse. Une rencontre avec la municipale et les municipaux des églises de Chavannes, Ecublens et Renens a eu lieu le 6 mars 2025. La décision nous parviendra plus tard. Un grand Merci à Mme Pittet-Blanchette, Municipale à Ecublens, qui a organisé cette rencontre.

D'autre part, la FECROL, qui gère le bâtiment de l'Ancre, a fait un généreux don de 4'000.- Frs. Un grand MERCI est adressé à Didier Weibel, Président de la FECROL.

Ensuite, Fabienne parle d'une demande de l'association qui s'occupe d'aller chercher les patients dans leur chambre du CHUV pour les amener au lieu de culte du dimanche matin, puis de les ramener en chambre. Une demande de nouvelles forces est formulée pour renforcer l'équipe en place.

Puis, Fabienne nous annonce l'Assemblée générale de l'Ancre, qui fêtera également ses 30 ans d'existence, ce jeudi 10 avril.

10. Divers et propositions individuelles

Sewa demande à ce que la durée de l'Assemblée soit mieux gérée.

Fabienne répond qu'il n'y a pas beaucoup de possibilités d'horaires différents, comme par exemple en soirée. Une solution serait de précéder l'Assemblée par un culte à 9 heures.

Mme Sylvie Pittet-Blanchette remercie le CPC d'avoir invité les Municipalités à cette Assemblée, intéressées aux activités des paroisses.

Concernant la demande de subvention pour le remplacement du chauffage, Mme Pittet-Blanchette rappelle que les communes ont l'obligation de s'occuper du culte et de la vie de

l'église, mais pas des bâtiments du Centre paroissial. Toutefois, il peut y avoir des exceptions.
Le 17 mai se tiendra la fête interculturelle à Ecublens et le 25 mai la commune d'Ecublens organise un tour de la région à vélo.

Adjovi a reçu les indications pour son stage diaconal qui se fera à St-Prex. Pour la prochaine Assemblée paroissiale, c'est Sewa, vice-président, qui en assumera la présidence.

Adjovi clôt l'Assemblée à 13h34

Adjovi Prince Agbodjan

Présidente

Jean-Marc Salis

Secrétaire